

## Synthèse du conseil municipal de la réunion du vendredi 14 juin 2019

Lors de sa dernière réunion sous la présidence de Patrick Lambilliotte, Maire, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

< **programme voirie 2019.** Les travaux d'enrobés seront réalisés par l'entreprise COLAS avant la fin de l'année sur la route VC 6 et VC 7 pour un montant total de 47 839,80€ TTC.

< **travaux Place Jean Gaillat.** Le conseil municipal décide de réaliser des travaux de dissimulation de réseaux (basse tension, éclairage public, Orange) avec le concours du Syndicat Départemental d'Energies (SDEI) courant 2019. Les membres décident en même temps de procéder au renforcement du réseau Eau Potable sur ce secteur afin de pallier au manque de pression du aux nouvelles constructions (caserne des pompiers et Annexe de la Maison Médicale). L'ensemble des travaux s'élèvent à 134 145 € TTC sur ce montant plusieurs participations seront sollicitées aux organismes.

< **installation d'un panneau d'information par l'Association des Acteurs Economiques de Saint-Août (AAESA).** Cette association propose d'installer un panneau d'information électronique au niveau de la place Jean Gaillat et sollicite une éventuelle participation financière de la commune pour les travaux de génie civil.

< **travaux sur la station d'épuration.** Afin de réaliser la construction d'un nouveau silo à la station d'épuration, la société IRH Ingénieur Conseil est choisie comme Maître œuvre pour un montant de 15 000€ HT.

< **adhésion de la Communauté de Communes (CDC) de La Châtre et Sainte-Sévère au syndicat mixte pour l'aménagement du bassin de la Théols (SMABT).** Le conseil municipal décide l'adhésion de la CDC au SMABT dans le cadre de la compétence GEMAPI.